

**Prévention Sécurité**

**REF : DPS2015009**

**Signataire : Lucie CHEVALLEY**

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

RAPPORTEUR : Jean-François MONINO

**OBJET : Lettre de partenariat dans le cadre du projet "IMPPULSE 2 - Improving police population understanding for local security" dans le cadre d'un appel à projet de la Commission Européenne, piloté par le Forum européen de sécurité urbaine (EFUS)**

**EXPOSE :**

Les organisations de police doivent aujourd'hui couvrir des territoires toujours plus étendus avec des moyens de plus en plus restreints.

Les priorités sont fixées au niveau central et ne correspondent pas toujours aux besoins de terrain.

La police souffre d'une image de plus en plus négative. Elle est souvent accusée de pratiques discriminatoires avec des contrôles au faciès par exemple, bien souvent son côté uniquement répressif est mis en avant alors qu'une de ses missions premières est la protection des personnes.

D'un autre côté, le citoyen est souvent mal informé des missions et des activités de police, il ne connaît pas les contraintes et les réalités des policiers.

Pour toutes ces raisons, un fossé s'est créé entre le citoyen et sa police. Le lien de confiance s'est sérieusement érodé voir rompu sur certains territoires et notamment le nôtre, ce que nous pouvons constater lors de chaque réunion publique, ou lorsque les habitants se rendent à la maison de justice et du droit.

Or il est indispensable de restaurer ce lien de confiance pour lutter contre la délinquance, lutter contre le sentiment d'insécurité...

C'est la raison pour laquelle la Ville d'Aubervilliers s'est engagée dans le premier projet IMPPULSE en 2013, financé par la Commission Européenne, et piloté par le Forum européen de sécurité avec plusieurs villes françaises et étrangères : Milan, Lisbonne, Barcelone, Bruxelles, Amiens, Toulouse.

Aujourd'hui, il est fait la proposition à la Ville de continuer la dynamique enclenchée dans le cadre d'un projet IMPPULSE 2.

L'objectif général de ce nouveau projet est de combattre toute forme de traitement intolérant ou de discrimination au niveau local, en mettant l'accent sur le rôle de la

police comme acteur de la prévention et en permettant aux utilisateurs et à la population d'évaluer les services fournis.

Le projet sera principalement destiné à :

- organiser des sessions de formation pour les policiers et les fonctionnaires locaux qui sont en contact direct avec le public,
- produire des outils concrets, des recommandations et des exemples de bonnes pratiques en terme d'actions et de régulations contre la discrimination et le racisme afin d'évaluer la qualité du service aux citoyens.

Le projet sera organisé en 2 phases :

- formation à destination des collectivités locales participantes : formation de professionnels au sein des forces de police et des administrations locales qui sont en contact avec le public, afin de prévenir la discrimination et d'appliquer de façon plus efficace la législation contre la discrimination,
- évaluation.

La contribution de la ville se traduira par la mise à disposition du temps de travail de l'agent territorial, pilote du projet, en contrepartie de quoi la ville percevra un financement pour le montage de ces actions.

Il est proposé au Conseil municipal d'adresser à la Commission Européenne – financeur du dispositif IMPPULSE 2 » - une lettre dite « de partenariat » formalisant l'intention de la Commune de participer à cet appel à projet.

Une fois le projet retenu par la Commission Européenne, d'autres formalités administratives seront à réaliser.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 19 NOVEMBRE 2015**

**L'AN DEUX MILLE QUINZE**, le 19 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 novembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc  
Adjoints au Maire,

**M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine**, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, Mme LE MOINE Sandrine, **MM. KADDOURI Nourredine**, Mme REDOUANE Wassila, M SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM. RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et **\*Conseillers Municipaux délégués,**

**POUVOIRS :**

Mme FAGARD Alice,	Représentée par : <b>M. CECCOTTI-RICCI Roland</b>
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par : M. KADDOURI Nourredine
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par : M. CHIBAH Salah
M. SANON Guillaume	Représenté par : M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KAMALA Kilani
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par : M. LOGRE Benoit

Mme PEJOUX Claudine et M. ZAIRI Rachid arrivés à partir de la question n°288  
Mme YONNET Evelyne représentée à partir de la question n°291 par M. SALVATOR Jacques  
Mme VIGEANT Claire représentée à partir de la question n°292 par M. ZAIRI Rachid  
Mme LENOURY Nadia partie à partir de la question n°309

**Absents :** Mme TLILI Leïla, M. TLILI Mohamed Fathi, Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. HAFIDI Abderrahim, Mme ALVES Presilya,

**Secrétaire de séance :** Mme NEDELEC Soizig

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

Question n° 303

Direction Prévention Sécurité

REF : DPS2015009

Signataire : Lucie CHEVALLEY

**OBJET : Lettre de partenariat dans le cadre du projet "IMPPULSE 2 - Improving police population understanding for local security" dans le cadre d'un appel à projet de la Commission Européenne, piloté par le Forum européen de sécurité urbaine (EFUS)**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2013-2017,

Vu le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance,

Vu la déclaration de partenariat « Partner Declaration Form »,

Vu le projet IMPPULSE 1, et le bilan qui en a été fait,

Considérant la volonté du conseil municipal de développer des actions de prévention de la délinquance,

Considérant que ce dispositif concourt au renforcement du lien entre les habitants d'Aubervilliers et la police, participe à la lutte contre le sentiment d'insécurité,

**A l'unanimité**

**APPROUVE** le principe de participation de la Commune au programme européen « IMPPULSE 2 », ayant pour objectifs :

- D'une part, l'organisation de sessions de formation pour les policiers et fonctionnaires locaux qui sont en contact direct avec le public,
- D'autre part de produire des outils concrets, des recommandations, des exemples de bonnes pratiques de terrain, pour lutter contre la discrimination et évaluer la qualité du service aux citoyens.

**AUTORISE** le Maire à signer la lettre d'engagement de partenariat dans ce dispositif, telle qu'elle figure en annexe de la présente délibération.

Reçu en préfecture le : 20/11/2015  
Publié le : 20/11/2015  
Certifié exécutoire le : 20/11/2015



L'adjoint délégué

**Maria MERCADER Y PUIG**



L'adjoint délégué

**Maria MERCADER Y PUIG**